



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 24 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents24
Votants26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
1. FINANCES
BUDGET ANNEXE OM
Compte de gestion 2015

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 6 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 1 avril 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle Masion-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Patrice DECHELETTE (donne pouvoir à Mme ZELY-TORDJMANN).

Secrétaire de séance : M. Frédéric GUERLAIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201624-DE
Reçu le 06/04/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 24 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents24
Votants26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES 1. FINANCES BUDGET ANNEXE OM Compte de gestion 2015

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable depuis le 1^{er} janvier 1999,

Vu l'avis favorable du Bureau du 31 mars 2016,

Considérant que l'instruction M14 définit le compte de gestion du Comptable comme étant l'ensemble des documents de synthèse de la comptabilité générale, tels que défini par le plan comptable de 1982,

Considérant que le compte de gestion rend compte de l'exécution du budget comparé aux autorisations de dépenses et de recettes,

Considérant que l'arrêt du compte de gestion est le préalable obligatoire au vote du compte administratif, ce dernier constituant l'arrêté définitif des comptes,

Considérant que le Comptable Public de Saint Martin de Ré a transmis le compte de gestion 2015 du budget annexe OM le 1^{er} février 2016,

Considérant que le compte de gestion 2015 du budget annexe OM est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,

La synthèse des réalisations de l'exercice 2015 du Comptable Public figure dans l'annexe jointe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'arrêter le compte de gestion 2015 du budget annexe OM du Comptable Public de Saint Martin de Ré,
- déclarer que le compte de gestion 2015 du budget annexe OM dressé par le Comptable Public de Saint Martin de Ré et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Affichée le : **7 avril 2016**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201624-DE

Reçu le 06/04/2016

22300 – COMMUNAUTE DE COMMUNES O.M. –

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

 017043
 TUES, 04/04/2016 11:05:11
 AR PREFECTURE
 017043-241700459-20160406-D201624-DE
 Recu le 06/04/2016

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 600 308,59	10 039 577,43	14 639 886,02
Titres de recettes émis (b)	370 591,32	7 390 384,97	7 760 976,29
Réductions de titres (c)	0,00	103 595,58	103 595,58
Recettes nettes (d = b - c)	370 591,32	7 286 789,39	7 657 380,71
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 600 308,59	10 039 577,43	14 639 886,02
Mandats émis (f)	470 947,07	5 997 135,59	6 468 082,66
Annulations de mandats (g)	0,00	273 410,86	273 410,86
Dépenses nettes (h = f - g)	470 947,07	5 723 724,73	6 194 671,80
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 563 064,66	1 462 708,91
(h - d) Déficit	100 355,75		

22300 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES O.M. –

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES O.M. -					
Investissement	2 135 803,32	0,00	-100 355,75	0,00	2 035 447,57
Fonctionnement	3 024 549,43	0,00	1 563 064,66	0,00	4 587 614,09
Sous-Total	5 160 352,75	0,00	1 462 708,91	0,00	6 623 061,66
TOTAL II	5 160 352,75	0,00	1 462 708,91	0,00	6 623 061,66
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	5 160 352,75	0,00	1 462 708,91	0,00	6 623 061,66